

**DELIBERATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
CIAS  
Séance du 27 juin 2024**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le jeudi 27 juin à 16h30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 19 juin, s'est réuni à la salle du Conseil au siège de la Communauté de communes, sous la présidence de Madame Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 14

Prénom	Nom	Présents	Avalent donné pouvoir à	Absents et/ou excusés
Eric	BARBIER			X
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	X		
Nicole	BOUVIER			X
Arlette	BRET	X		
Christiane	BRUNET			X
Eve	BUEVOZ	X		
Anne-Marie	CHOLAT	X		
Christian	COLLOUD	X		
Anne-Marie	COMMUNAL			X
Hugues	DE BOISRIOU			X
Cécile	DEBRION	X		
Suzanne	DIAS	X		
Christiane	FAVRE	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD			X
Martine	POMA	X		
Sophie	PONTONNIER			X
Nathalie	REBATEL	X		
Béatrice	SANTAIS	X		
Jacqueline	SCHENKL		C.VIOLENT	X
Jacqueline	TALLIN	X		
Bernard	TURPIN			X
Elodie	VANACKERE			X
Colette	VIOLENT	X		
PERSONNEL				
Willy	CHEYNEL	X		
Pierre	BEYRIE	X		
Florian	PEPELLIN	X		
Nadia	FAVRE	X		
Natacha	PONTHUS	X		

## 15-2024 – AIDE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT D'UNE FACTURE D'ÉLECTRICITÉ

Rapporteur : Béatrice SANTAIS

Par courrier du 15 avril 2024, l'assistante sociale de Chamoux-sur-Gelon a sollicité le CIAS pour le versement d'une aide de 500 € au bénéfice de

pour le paiement de sa facture d'électricité d'un montant de 1 552,84 €.

Par délibération du 22 septembre 2020, la Présidente du CIAS Cœur de Savoie a délégué pour l'attribution de prestations et de secours dans la limite de 300 €. L'aide demandée étant supérieure, il appartient au Conseil d'administration du CIAS d'approuver cette demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration à l'unanimité :

- **APPROUVE** le versement d'une aide de 500 € au bénéfice de , pour le paiement d'une facture d'électricité.

*La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.*

**AINSI DELIBERE LES JOUR  
MOIS ET AN QUE DESSUS**

La Secrétaire de séance,



Nadia FAVRE

La Présidente,



Béatrice SANTAIS

